

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHFERT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

55 88/1

Objet

DENOMINATION DE RUE  
VOIE NOUVELLE A LA ZONE  
INDUSTRIELLE DE ROYAN

DATE DE CONVOCATION

9 FEVRIER 1988

DATE D'AFFICHAGE

9 FEVRIER 1988

Nombre de conseillers  
en exercice 33

Nombre de présents 29

Nombre de votants 33

UNANIMITE

# Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt huit

le quinze Février

à 19 heures 15

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI - TAP - BOUTET - BUSSEREAU - DAUZIDOU - BENOIT - Mmes LAFAYE - BUCHET - M. BARBAT - Mme BARRAUD DUCHERON - MM. BASSOU - BIROLLEAU - CANDAU - COUNTIL - Mmes de GAYE - DEVIGNE - FONTAN - GAUDIN - JEAN - MM. IACOTTE - LAPERCHE - LE GUEUT - MARCONI - MONNARD - PAPEAU - POTENNEC - REVOLAT - RIVES - THOMAS.

formant la majorité des membres en exercice:

Représentés : MM. MOSI par Mme FONTAN - Mme CENAC par Mme BUCHET - M. GEOFFROY par M. BARBAT - M. ROUDOT par M. POTENNEC.

Mme DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

M. Le Rapporteur décide :

Une voie nouvelle a été créée dans la Zone Industrielle de ROYAN à laquelle il convient de donner un nom. Il s'agit de la nouvelle allée qui, partant du carrefour des Etablissements LECLERC permet d'évacuer plus facilement le trafic en direction de ROYAN.

Or, Monsieur HAYE, Président de la Fédération de la Résistance de la Charente Maritime, a émis le voeu que la Ville de ROYAN donne le nom d'une de ses rues à Messieurs Pierre RUIBET et Claude GATINEAU du groupe ALERTE de BORDEAUX qui, le 30 Juin 1944, après une longue préparation, ont fait sauter le dépôt de bombes et de munitions de la Kriegsmarine de JONZAC. Le premier, âgé de 19 ans a été tué au cours de l'explosion, le second (20 ans) s'est livré et a été fusillé le 1er Juillet 1944 après avoir été torturé.

Madame FOJCHE, Présidente de la Section Royannaise de la Fédération de la Résistance, a donné son accord pour que cette voie porte le nom suivant : " Rue des Sous-Lieutenants P. RUIBET tué et C. GATINEAU fusillé, auteurs de l'explosion du dépôt de munitions de JONZAC, 30 Juin 1944 ".

./.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'avis favorable de la Commission Culturelle,  
DUI l'exposé de Monsieur le Rapporteur,  
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- De donner, à la rue située dans le prolongement de la Rue Lavoisier,  
le nom suivant : " Rue des Sous-Lieutenants P.RUIBET tué et  
C.CATINEAU fusillé, auteurs de l'explosion du dépôt de munitions  
de JONZAC, 30 Juin 1944 ".

FAIT DE DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
ONT SIGNE AU REGISTRE MM. LES MEMBRES PRESENTS

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Député-Maire,  
Le Maire-Adjoint

Y.TAP



UNION DÉPARTEMENTALE

des

ROYAN, le 15 AVRIL 1988

COMBATTANTS VOLONTAIRES

de la RÉSISTANCE

de la CHARENTE-MARITIME

C. C. Px BORDEAUX 2875-63

6, rue Notre - Dame  
17200 ROYAN

DCM 8/8/88

Madame Madeleine FOUCHÉ  
Présidente Départementale des  
Combattants Volontaires de la Résistance  
de la Charente- Maritime

à

Maire Yves TAP  
Maire - Adjoint  
Hôtel-de-Ville Royan  
17205 ROYAN-CEDEX

Monsieur le Maire - Adjoint,

Bien tardivement, je vous remercie pour la délibération du  
Conseil Municipal que vous m'avez adressée, portant attribution  
des noms de :

RUIBET, GATINEAU

à une rue de ROYAN , rendant ainsi témoignage du sacrifice de deux  
jeunes héros de la Résistance.

Je transmettrai votre décision, Monsieur le Maire-Adjoint  
et celle de vos Collègues du Conseil Municipal, à notre Ami et  
Président de la Fédération de la Résistance Pierre Jean HAY.

Veillez agréer, Monsieur le Maire-Adjoint, l'assurance  
de mes meilleurs salutations.

M. FOUCHÉ